

Depannage informatique

Le diagnostic et le dépannage informatique de votre poste de travail s’effectuent dans votre entreprise afin de ne pas interrompre de manière trop longue votre activité professionnelle. L’intervention dans votre entreprise permet à notre prestataire de déterminer de manière rapide et efficace la cause du problème et de le résoudre. La plupart des conflits logiciels et problèmes matériels sont résolus dans votre entreprise sur une durée de 1 à 2 heures. Contactez le prestataire